



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

Numéro du produit RF00816C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur A Holts Car Care Product
Holt Lloyd International Ltd
Barton Dock Road
Stretford
Manchester
M32 0YQ - England, UK

+44 (0) 161 866 4800
FAX +44 (0) 161 866 4854
www.holtsauto.com

Personne à contacter Regulatory Affairs, Contact Email address: info@holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence FR - INRS Tél : +33 (0)1.45.42.59.59 24hrs

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

Mentions de danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

Contient

naphta léger (pétrole), hydrotraité, ACÉTATE D'ÉTHYLE, Solvant naphta (pétrole) aromatique léger

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

naphta léger (pétrole), hydrotraité		30-60%
Numéro CAS: 64742-49-0		Numéro CE: 265-151-9
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	Xn;R65. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.	
Skin Irrit. 2 - H315		
Asp. Tox. 1 - H304		
STOT SE 3 - H336		
Aquatic Chronic 2 - H411		

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

ACÉTATE D'ÉTHYLE		5-10%
Numéro CAS: 141-78-6		Numéro CE: 205-500-4
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
Solvant naphta (pétrole) aromatique léger		1-5%
Numéro CAS: 64742-95-6		Numéro CE: 265-199-0
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. Xi;R37. N;R51/53. R66,R67,R10.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Rubber Undersield / Anti Gravel Coating Black

Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 400 ppm 1400 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. EN374 Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex).

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Odeur	Caractéristique.
Point d'éclair	-10C°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.1% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 7.4%
Densité relative	1.02 @ °C

9.2. Autres informations

Volatilité	55.6%
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 546.6 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter le contact avec les acides.
---------------------	------------------------------------

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.
-------------------------------------	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. WG2
-------------	--

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Rubber Undersshield / Anti Gravel Coating Black

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	None
Groupe d'emballage (IMDG)	None
Groupe d'emballage (IATA)	None
Groupe d'emballage (ICAO)	None

14.5. Dangers pour l'environnement

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
VOC Directive - 2004/42/EC

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Date de révision 24/08/2015

Révision 3

Remplace la date 05/12/2011

Numéro de FDS 14287

Phrases de risque dans leur intégralité R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R38 Irritant pour la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Rubber Undershield / Anti Gravel Coating Black

Mentions de danger dans leur intégralité

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.